

28/10/2010

Les causes du chômage des travailleurs marocains en Espagne

DNC à Madrid Mohamed Boundi

Il est indiscutable que les Marocains sont en train de payer la facture de l'échec du modèle économique espagnol qui traverse une période de transition. Les Marocains sont généralement employés dans des activités traditionnelles de faible productivité et qui sont considérés peu dynamiques en termes de croissance économique et d'innovation technologique.

C'est la raison qui justifie leur forte concentration dans des secteurs employant une abondante main d'œuvre peu qualifiée, des activités qui sont boudées par les autochtones et activités reproductives (tel le travail domestique). La non qualification est la caractéristique principale du collectif marocain mais aussi un facteur qui les condamne à la marginalisation et la discrimination au marché du travail. Ils sont excessivement nombreux dans le bâtiment,

l'agriculture et le commerce informel. Précarité, vulnérabilité et marginalisation au marché du travail sont donc les termes qui reviennent souvent dans les analyses d'experts de l'immigration pour décrire la situation où se trouvent actuellement les travailleurs marocains en Espagne. Toute l'argumentation, dans ce sens, s'appuie sur le registre d'affiliation à la Sécurité Sociale (SS) et les résultats de l'Enquête de la Population Active (EPA). Les deux sources offrent, en outre, les clés qui aident à connaître les causes qui font des travailleurs marocains le collectif le plus vulnérable en comparaison avec le reste des collectifs d'immigrés. Fort de 758.900 membres, dont 460.168 hommes et 298.715 femmes, la communauté marocaine compte seulement 216.065 affiliés à la SS fin septembre dernier. Selon la EPA, ils seraient envi-

ron 350.000 Marocains sans activité, un chiffre qui englobe l'ensemble des membres de la communauté marocaine majeurs aussi bien ceux qui sont en situation régulière que ceux qui exercent dans l'économie souterraine (ou secteurs informels). Dans ce contexte, les données de la SS concernent uniquement une partie de la population marocaine de plus de 18 ans.

Cependant, la base de données de la trésorerie de la SS demeure une référence fiable du fait qu'elle s'occupe aussi de l'actualisation mensuellement des effectifs des travailleurs qui exercent dans des conditions légales et bénéficiant de tous les droits et sortes de couverture, y compris ceux de la grève et de l'indemnité de chômage en cas de suspension du contrat de travail.

Lire en P.2

Les causes du chômage des travailleurs marocains en Espagne

AL BAYANE

Mohamed Boundi, Madrid

28/10/2010

Si au 31 décembre 2007, il y avait 333.122 marocains affiliés à la Sécurité sociale, ce chiffre a baissé à 280.567 en 2008 et à 232.116 en 2009. Il se situe à 216.065 au 30 septembre dernier, soit une destruction de 117.057 postes d'emplois nets entre décembre 2007 et le 1^{er} octobre 2010. Le taux de chômage serait de 54,17% en ce qui concerne uniquement les travailleurs marocains en situation régulière affiliés à la SS en comparaison avec leur situation d'il y a trois ans. Les premières véritables chutes de l'emploi des Marocains ont été enregistrées à partir de 2008. En l'espace des neuf derniers mois (décembre 2009 - septembre 2010), 16.051 Marocains ont cessé de cotiser à la SS et sont venus renforcer les rangs des sans - emploi devant les délégations de l'Institut National de l'Emploi (INEM).

Dans l'analyse des catégories professionnelles, la proportion de la main d'œuvre hautement qualifiée est de 1% seulement des 123.873 des affiliés marocains au Régime Général de la SS. Le reste (99%) se compose de travailleurs subalternes ou sans aucune qualification. De manière que le collectif marocain, fin 2009, se composait de 0,6% d'ingénieurs et licenciés (737), de 0,4% d'ingénieurs d'application (434), de 0,5% de responsables administratifs et techniques (646), de 1,4% d'adjoints techniques non diplômés (1.619), de 2,5% d'agents administratifs (2.989), de 2,7% de subalternes (3.215), de 4,6% d'exécutants administratifs (5.452), de 22,3% de mécaniciens (26.532), de 22,8% d'apprentis et d'ouvriers spécialisés (27.039) et de 41,9% de manœuvres (49.807). Le total des manœuvres et ouvriers spécialisés représente 64,7%, qui est un taux proche de celui des travailleurs dans le bâtiment. Le collectif marocain compte ainsi le pourcentage le plus bas d'ingénieurs en comparaison par exemple avec l'Argentine (7,8%), la Bolivie (1,7%), la



Mohamed Haidour, syndicaliste marocain à la Centrale espagnole Commissions Ouvrières (CC.OO)

Colombie (3,6%), la République Dominicaine (2,5%), le Pérou (3,75) ou la Chine (1,4%). Par contre, le taux des sans - qualification au sein du collectif marocain est supérieur de plus de 50% à la proportion moyenne de l'ensemble de ces pays. Dans les autres régimes spéciaux, ce sont 92.192 autres travailleurs marocains qui exercent comme autonomes (11.433), dans l'agriculture (66.414), la mer (1.257) ou au travail domestique (13.086). Dans ces régimes, le travailleur jouit de moins de couverture sociale par rapport à ceux du Régime Général en termes de rémunération, de jours de repos et d'indemnités en cas de licenciement. L'employé doit souvent assurer intégralement le versement de ses cotisations alors que l'employeur n'est pas assujéti ni à l'obligation de signature d'un contrat de travail ni à payer la part patronale à la SS. La proportion des Marocains en situation légale qui cotisent à ces régimes est

de 42,66%. Ce sont en fait 169.038 Marocains affiliés à la Sécurité sociale qui se considèrent sans qualification, soit 78,23% des travailleurs marocains en situation légale en Espagne.

Le type de contrat de travail constitue une autre variable qui permet de mesurer le degré de précarité. Dans ce sens, sur les 118.795 marocains affiliés au Régime général de la SS en 2009, il y a 59.325 qui ont souscrit des contrats pour une durée indéterminée et 58.133 sont saisonniers, soit 48,9% qui exercent dans des emplois instables, à durée déterminée et dans des conditions précaires. Le haut taux de chômage qui affecte le collectif marocain (54,17%) s'explique en grande partie par la forte proportion de non qualifiés et de travailleurs saisonniers employés dans de petites et moyennes entreprises de type familial, qui opèrent dans le bâtiment et l'agriculture. De même, de nombreuses familles espagnoles ont renoncé à l'embauche de femmes de ménage étrangères comme mesure d'austérité ou suite à la perte de l'emploi par l'un des deux membres du couple. En fait, le chômage touche aussi 16,8% de la population active autochtone.

La dimension de la crise est certes grande en Espagne mais son impact sur l'immigration marocaine est « très fort », ce qui requiert une réaction collective de la part des institutions publiques au Maroc et en Espagne et de la part de société civile, a commenté à Albayane Mohamed Haidour, de la centrale syndicale espagnole Commissions Ouvrières (CC.OO).

Le syndicaliste marocain, également membre du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger (CCME), attribue le haut pourcentage de chômage des Marocains aux précaires et dangereuses conditions de travail et aux bas salaires du fait que 90% des immigrés sont astreints à accepter des emplois instables pour pouvoir survivre en période de récession. Il a invité les pouvoirs publics

à prendre conscience de la gravité de la situation des travailleurs marocains ainsi que d'introduire des mesures d'accompagnement pour atténuer les effets de la crise et préserver leur bien-être et celui de leurs familles.

À la lumière des données officielles sur la réalité du marché du travail, il est clair que les travailleurs marocains ont été impitoyablement fouettés par la chute de l'activité économique en Espagne. Il est vrai aussi que le modèle économique espagnol est obsolète.

De même, l'Espagne, qui a accueilli en l'espace de deux décennies près de quatre millions d'immigrés n'était pas prête à élaborer en une période aussi courte un modèle migratoire propre comme c'est le cas pour la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni ou les pays nordiques. La part de l'investissement dans la Recherche/Développement en Espagne est encore en deçà de celle des grands pays industrialisés de l'OCDE pour représenter uniquement 1,2% de Produit Intérieur Brut (PIB) pour l'exercice de 2008. Le budget destiné au Plan National de Recherche et Développement a été réduit en 2010 de 600 millions d'euros (37%), une mesure qui devait affecter la rubrique des bourses, contrats et projets de recherche scientifique. Pourtant, tous les indicateurs économiques recommandent le développement d'activités exigeant le savoir-faire, l'innovation et la créativité telles les nouvelles technologies. Dans ces conditions, le collectif marocain est appelé à entrer dans la dynamique des cours de formation professionnelle et linguistique et de formation continue. C'est l'unique solution qui les conduirait à l'accès à des métiers autres que le bâtiment, le commerce informel ou le travail domestique. Seule une drastique réduction du taux des travailleurs marocains sans qualification est l'option idoine pour lutter contre la discrimination au marché du travail.